

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 3990 - MERCREDI 5 MAI 2021

INSÉCURITÉ À L'EST

Félix Tshisekedi appelle à une mobilisation totale

C'est un appel à la mobilisation générale que le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, a lancé le 3 mai à partir de la Cité de l'Union africaine, à chaque Congolais et Congolaise aux fins de sécuriser, en synergie avec les forces armées déployées au front, le territoire national en proie ces derniers temps à l'activisme des groupes armés.

« Je m'engage dans cette lutte avec la détermination de trouver une solution définitive à l'inacceptable situation de l'Est », a-t-il martelé non sans avoir développé une pensée à l'endroit des victimes des atrocités perpétrées par la horde des forces négatives.

Page 3



Beni après une manifestation populaire contre la recrudescence de l'insécurité

JOURNÉE MONDIALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

Le rôle de la femme des médias face à la crise de la covid-19 expliqué aux étudiants

La thématique a fait l'objet de l'exposé de Mme Bibiche Mwika lors d'une journée d'échange organisée par l'Université Révérend Kim à l'occasion de la journée mondiale de la liberté de la presse à l'intention des étudiants de la faculté de communication sociale de cette alma mater située dans la commune de Ndjili. La coordinatrice nationale du Réseau des journalistes amis de l'enfant (RJAE) a reconnu que les médias en RDC, à l'instar d'autres médias du monde, ont joué un rôle très important dans la conscientisa-



Une vue des orateurs à la journée de réflexion organisée par l'université Révérend Kim tion des populations sur l'existence prendre pour éviter de la contracter.

Page 3

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Eve Bazaïba reçoit le chargé d'Affaires d'Italie et l'ambassadeur des Pays-Bas

Le vice-Premier ministre, ministre de l'Environnement et du Développement durable, Mme Eve Bazaïba Masudi, a accordé, le 4 mai, dans son cabinet de travail, à Gombe, des audiences aux membres du corps diplomatique accrédités en Répu-

blique démocratique du Congo. Le diplomate italien a transmis au vice-Premier ministre, ministre congolais de l'Environnement et du Développement durable, l'invitation pour le sommet de G20, qui se tiendra à Naples alors que l'entrevue avec

le second qui représente également le groupe inter-bailleurs chargé de l'environnement, a tourné autour du programme du gouvernement congolais en matière de l'environnement.

Page 4

INTERVIEW

Alesh : « Je ne fais jamais d'attaques personnelles ! »



Le chanteur hip-hop congolais Alesh

La chronique musicale est comme ponctuée par le dernier titre en date du jeune chanteur hip-hop sorti le 19 mars. Tendans cent quatre-vingt-cinq mille vues sur YouTube, il paraît trop osé pour certains mélomanes qui y décèleraient même des pics lancés contre le chef de l'État.

D'aucuns pensent que l'auteur de « Mokonzi o'a motema mabe

» a poussé le bouchon bien trop loin cette fois. Dans une interview exclusive avec Le Courrier de Kinshasa, il s'en défend. « L'avantage avec Na ndenge ya mabe te, c'est qu'elle est essentiellement faite de questionnements », explique-t-il, affirmant du reste qu'il n'a dit rien d'outrageant.

Page 5

PROVINCE DE KWANGO

Les journalistes revisitent les règles du métier

C'était à l'issue d'un atelier organisé dans la ville de Kenge, à l'occasion de la Journée internationale de la liberté de la presse, par l'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa).

L'Olpa a organisé, le 3 mai, à Kenge, dans le Kwango, une journée déontologique au profit des journalistes de cette province. Plusieurs professionnels des médias ont pris part à cette rencontre ouverte solennellement par le ministre provincial de l'Éducation, Postes, Télécommunication, Nouvelles technologies de l'information et de la communication, Médias et Presse du Kwango, Ignace Inkalamba Nkosi.

Dans son speech, ce membre du gouvernement du Kwango a rappelé le thème de la Journée mondiale de la liberté de la presse en 2021, à savoir « L'information comme bien public ». Il a, en outre, souligné la valeur incontestable d'une information vérifiée et fiable, tout en attirant l'attention des professionnels des médias sur le rôle essentiel que jouent les journalistes libres et professionnels dans la production et la diffusion des informations, luttant ainsi contre les fausses informations et autres contenus préjudiciables.

La secrétaire exécutive par intérim de l'Olpa, Chancelle Nsingi Bamenga, a tenu à rappeler que cette activité s'inscrivait dans le cadre d'un projet intitulé « Renforcement des capacités des médias indépendants en République démocratique du Congo » bénéficiant de l'appui de Fondation nationale pour la démocratie.

Privilégier le vrai, rien que la



Photo de famille des participants

vérité en toute liberté. Le président provincial de l'Union nationale de la presse du Congo (UNPC/Kwango), Georges Kilonga, a articulé sa communication sur la situation de la liberté de la presse dans la province du Kwango : leçons à tirer. Il a assimilé la liberté de la presse à une liberté éducative, informative, formative dans le strict respect des principes éthiques et déontologiques pour l'intérêt de la population. Pour lui, le journaliste devrait « privilégier le vrai, rien que la vérité en toute liberté ». Parlant de la situation de la liberté de la presse dans sa province, le président de l'UNPC/Kwango a indiqué que celle-ci reste une préoccupation majeure pour l'exercice du métier. « La presse n'est pas libre, car d'un côté, le pouvoir en

place dicte sa loi, en prenant en otage quelques médias en place », a-t-il fait savoir. Il a, en outre, déploré le fait que la plupart des médias locaux soient propriétés des hommes politiques, qui imposent une ligne éditoriale des radios communautaires émettant dans la ville de Kenge comme dans d'autres territoires du Kwango. « L'accès à l'information n'est pas aussi facile », a-t-il déploré, rappelant le dernier cas de six journalistes locaux qui ont été empêchés de couvrir une plénière de l'Assemblée provinciale du Kwango.

Parlant de la cartographie des médias locaux dans la province, le président de l'UNPC/Kwango a expliqué que la province, démembrée depuis plus de trente-six mois, compte dix-huit radios dont

neuf dans Kenge territoire, trois à Popokabaka, deux à Feshi et deux à Kasongo Lunda. Il a également rappelé que la chaîne de télévision Congo santé développement n'émet plus faute de matériel.

L'Agence congolaise de presse possède une représentation depuis 2018, alors que la Radiotélévision nationale congolaise (RTNC) tente de renaître de ses cendres grâce aux efforts de ses représentants locaux qui ont décidé de construire un siège avec leurs propres moyens. De son avis, un seul média en ligne et quelques blogueurs se battent aussi pour sortir la tête de l'eau.

De son côté, le secrétaire exécutif de l'Olpa, Joseph-Alain Kabongo Mbuyi, a fait la restitution des ateliers organisés par cette organisation en

2020, dans les provinces du Kongo central, du Maniema et de Kinshasa.

A l'issue de toutes communications, les participants se sont scindés en deux groupes de travail. Le premier groupe a travaillé sur la presse de Kwango face à ses responsabilités : quid du respect de l'éthique et de la déontologie professionnelle ? Alors que le second groupe a travaillé sur Médias-Institutions provinciales face aux desiderata de la population kwangolaise. Après débat, certaines recommandations ont été formulées. Il s'agit notamment de l'installation d'une structure de formation professionnelle des journalistes ; l'organisation des ateliers de formation ; la dotation des journalistes des outils performants de travail ; le traitement rigoureux de l'information ; la solidarité entre les journalistes ainsi que le soutien des autorités aux médias. Les participants ont également appelé à l'adoption d'un édit sur l'aide directe aux organes de presse locale ; la création d'un cadre médiatique et aussi avec les institutions provinciales ; la redynamisation des structures de la corporation au niveau local (UNPC, Omeq, etc.) ; l'établissement du service de relation avec les médias dans les différentes institutions provinciales ainsi que l'organisation administrative des radios.

Lucien Dianzenza

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ingamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoulou, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dury Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville : Gyllin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,

Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

INSÉCURITÉ À L'EST

Félix Tshisekedi appelle à une mobilisation totale

C'est un appel à la mobilisation générale que le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, a lancé le 3 mai depuis ses bureaux de la Cité de l'Union africaine, à chaque Congolais et Congolaise aux fins de sécuriser, en synergie avec les forces armées déployées au front, le territoire national en proie ces derniers temps à l'activisme des groupes armés.

Dans une adresse réglée, le président de la République a expliqué le bien-fondé de sa décision d'il y a quelques jours portant proclamation de l'état de siège sur toute l'étendue des provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu. Une décision qui découle des prérogatives que la Constitution lui a conférées en ses articles 69, 85, 144 et 145. Et de préciser qu'elle fait suite aux concertations engagées avec notamment le Premier ministre et les présidents de deux chambres du Parlement, y compris avec le Conseil supérieur de la défense.

Le cinquième président du Congo indépendant a déclaré avoir « mesuré les attentes de la nation tout entière » avant de réitérer sa détermination à mettre définitivement hors d'état de nuire toutes les forces négatives



qui écumant l'est du pays. « Je m'engage dans cette lutte avec la détermination de trouver une solution définitive à l'inacceptable situation de l'Est », a-t-il martelé

non sans avoir développé une pensée à l'endroit des victimes des atrocités perpétrées par la horde des forces négatives.

En attendant l'annonce des

Le Président de la République, Félix Tshisekedi dispositions subséquentes liées à l'instauration de l'état de siège dans les provinces précitées, le chef de l'Etat a félicité la bravoure de nos

vaillantes forces armées qui, a-t-il dit, devront dorénavant être appuyées par une prise de conscience collective de tous leurs compatriotes à titre de réconfort. Il a encouragé les Congolais à adopter désormais une « attitude responsable à tous égards » durant cette période avant d'exhorter le gouvernement à ne ménager aucun effort pour assurer la logistique nécessaire aux Fardc déployées au front.

Sur le même ton, il a invité la classe politique à ne mener aucune action de nature à saboter ni décourager les forces loyalistes. Quant aux populations locales, elles ont été priées de coopérer étroitement avec les autorités militaires en dénonçant, s'il en faut, les ennemis du peuple et toute complicité à quelque niveau que ce soit.

Alain Diasso

JOURNÉE MONDIALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

Le rôle de la femme des médias face à la crise de la covid-19

La thématique a fait l'objet de l'exposé de Mme Bibiche Mwika lors d'une journée d'échange organisée par l'Université Révérend Kim à l'occasion de la journée mondiale de la liberté de la presse à l'intention des étudiants de la faculté des communications sociales située dans la commune de Ndjili.

La coordinatrice nationale du Réseau des journalistes amis de l'enfant (RJAE) et Journaliste à Digital Télévision, Mme Bibiche Mwika, a reconnu que les médias en RDC à l'instar d'autres médias du monde ont joué "un rôle très important dans la conscientisation des populations sur l'existence de la covid-19, ses modes de transmission, les symptômes de la maladie et les précautions à prendre pour éviter de la contracter.

A en croire Bibiche Mwika, même si les femmes des médias ont travaillé de la même manière que leurs collègues hommes dans la riposte médiatique à la covid-19, il faut quand même épingle certaines spécificités. A ce sujet, la coordinatrice du RJAE explique : "Le rôle des femmes des médias dans la riposte à la covid-19 est plus prépondérant parce-qu'actuellement elles sont plus nombreuses que les hommes dans cette profession. Cette situation, poursuit-elle, est constatée à partir des écoles de formation des journalistes où les étudiantes sont plus nombreuses que les étudiants. Elle corrobore ses propos en se servant de son associa-



Une vue des orateurs à la journée de réflexion organisée par l'université Révérend Kim/Adiac

tion comme exemple : " je dirige une association des journalistes dénommée RJAE. Je constate que les femmes y sont plus nombreuses que les hommes." Dans la coordination de la riposte, Bibiche Mwika confirme que les femmes occupent des postes stratégiques. A titre illustratif, cite-t-elle, la personne chargée de communication au

Secrétariat technique du comité national multi sectoriel de riposte à la covid-19 est une femme des médias. Une autre femme dirige la commission communication de risque et engagement communautaire qui est l'une des commissions du comité national multisectoriel de riposte à la covid.

En sus des exemples épinglés

des femmes qui se distinguent dans la lutte contre cette pandémie, la coordonnatrice du RJAE soutient que lors de deux vagues de cette pandémie au pays, plusieurs femmes des médias ont bravé la peur en effectuant des descentes sur le terrain pour réaliser des reportages sur la covid-19. " il y en a qui se sont rendus dans les centres de

traitement covid pour se rendre compte de la prise en charge des malades. Des femmes des médias se rendent aussi dans les sites de vaccination contre la covid-19 pour y réaliser des reportages".

Parlant de l'approche communicationnelle utilisée pour sensibiliser la population à la prévention contre la covid, Bibiche Mwika indique que la communication pour le changement de comportement est la meilleure dans la mesure où elle permet de transmettre au grand public des informations et des messages qui le poussent à adopter des comportements qui lui permettent d'éviter de contracter la maladie. Pour le cas d'espèce, Mme Bibiche Mwika souligne que le changement de comportement passe par le respect des gestes barrières, à savoir le lavage des mains, le port de masque en public, la distanciation physique et l'utilisation du gel hydroalcoolique. Après cet exposé fortement applaudi par les étudiants, Mme Mwika a répondu aux différentes préoccupations de l'auditoire qui a manifesté un intérêt soutenu à son intervention.

Blandine Lusimana

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Eve Bazaïba reçoit le chargé d'Affaires d'Italie et l'ambassadeur des Pays-Bas

Le diplomate a transmis au vice-Premier ministre, ministre congolais de l'Environnement et du Développement durable, l'invitation pour le sommet de G20, à Naples, en Italie, alors que l'entrevue avec le second diplomate, qui représente également groupe inter-bailleurs qui s'occupe de l'environnement, a tourné principalement sur le programme du gouvernement congolais en matière de l'environnement.

Le vice-Premier ministre, ministre de l'Environnement et du Développement durable, Mme Eve Bazaïba Masudi, a accordé, le 4 mai, dans son cabinet de travail, à Gombe, des audiences aux membres de corps diplomatique accrédité en République démocratique du Congo (RDC).

Le premier à être reçu par le vice-Premier ministre, ministre de l'Environnement et du Développement durable a été le chargé d'Affaires de l'Italie en RDC, Fabrizio Marcelli.

Le diplomate italien a indiqué être venu voir Mme Eve Bazaïba Masudi, pour l'inviter à la rencontre du G20 prévue à Naples, en Italie, le 22 juillet. Cette rencontre, a-t-il précisé, va réunir les ministres de l'Environnement des pays du G20. Notant que le thème de cette rencontre est « planète plus prospérité », le chargé d'Affaires italien en RDC pense que ce thème est plus important pour le G20.

Le diplomate italien a, par ailleurs, affirmé avoir constaté que le vice-Premier ministre, ministre



de l'Environnement et du Développement durable était très informée sur les thèmes que relève l'Italie et qui connecte ce pays à l'Afrique. Notant avoir reçu une réponse positive de Mme Bazaïba à cette invitation, Fabrizio Marcelli a souligné que cette rencontre de Naples sera, pour le vice-Premier ministre, ministre congolais chargé de l'Environnement, l'occasion pour retrouver tous ses autres collègues des pays du G20 et expliquer les sou-

cis et les priorités de la politique en matières de l'environnement en RDC, qui est dépositaire de la deuxième forêt de la planète, après l'Amazonie, et qui est un patrimoine à sauvegarder. La deuxième personnalité qui a été reçue par le vice-Premier ministre, ministre congolais chargé de l'Environnement, Mme Eve Bazaïba Masudi, a été l'ambassadeur des Pays-Bas en RDC, Jolke Oppewal.

Au sortir de cette audience, le di-

plomate hollandais a indiqué que l'environnement et le développement durable était un des volets importants dans le cadre du partenariat entre son pays et la RDC. De son avis, ce partenariat se construit sur deux volets que sont l'environnement et l'assainissement, qui sont visibles pour la population, qui doit avoir une ville propre, mais également le changement climatique qui constitue une menace pour tout le monde, y compris la RDC.

Dans leurs discussions, a-t-il précisé, ils ont évoqué l'importance du programme actuel du gouvernement congolais, qui est très ambitieux, avec la plantation d'un milliard d'arbres, ainsi que l'amélioration de la gouvernance dans le secteur naturel et l'amélioration du flux financier dans la gestion des forêts, dans l'environnement.

De l'avis de l'ambassadeur des Pays-Bas en RDC, cette rencontre avec Mme Eve Bazaïba constitue le début d'un bon partenariat. Le diplomate a également souligné qu'il est venu rencontrer Mme le vice-Premier ministre, ministre de l'Environnement et Développement durable de la RDC non seulement en tant qu'ambassadeur des Pays-Bas mais également parce qu'actuellement l'ambassade des Pays-Bas en RDC assure la présidence du groupe inter-bailleurs qui s'occupe de l'environnement. A l'en croire, la rencontre avec Mme Eve Bazaïba a constitué une réunion de tous les partenaires de la RDC dans le domaine de l'environnement.

Lucien Dianzenza

AFFAIRE GUELORD KANGA

La Fécofa attend un aboutissement heureux à la CAF

L'affaire du joueur Guelord Kanga fait couler beaucoup d'encre et de salive dans le milieu du football en République démocratique du Congo (RDC), mais aussi il y a crainte et tremblement au Gabon.

Le milieu international gabonais de l'Etoile Rouge de Belgrade a été deux fois passeur décisif lors de la victoire (trois buts à zéro) des Panthères du Gabon sur les Léopards de la RDC en mars dernier à Franceville, lors de la cinquième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) Cameroun 2022. Après le match, la Fédération congolaise de football association (Fécofa) a introduit un recours auprès de la Confédération africaine de football (CAF) sur l'irrégularité du joueur.

Selon la Fécofa, les origines congolaises du joueur qui a joué à Kinshasa ne sont pas mentionnées, lui qui dispose d'une autre identité indiquant qu'il est né à Oyem. La Fécofa a donc apporté un dossier ficelé à la CAF à ce sujet. Le Gabon avait jusqu'au 4 mai, selon la notification de la CAF, pour présenter ses moyens de défense par rapport à cette « accusation ». Et la Fédération gabonaise a déjà apporté sa réponse à la CAF sur cette question de falsification de l'identité du joueur. L'attente suscite de l'émoi à Libreville où le président de la République, Ali Bongo Ondimba, a même reçu le ministre des Sports, Frank Nguema, le sélectionneur Patrice Neveu, et le manager général des Panthères, Pierre Aubame, donnant à cette affaire une tournure plus diplomatique. La Fédération gabonaise a même fait des déclara-



Le comité exécutif de la Fécofa.

tions au sujet de cette accusation. Le joueur Guelord Kanga a pour sa part déclaré : « Je n'ai ni acte de naissance, ni carte d'identité, ni passeport délivrés par la RDC. Je reste serein face à ces allégations de la Fécofa ».

La Fécofa réagit

Silencieuse depuis, la réaction de la Fécofa est sortie de sa réserve pour réagir de manière sereine et persuasive. « Très respectueuse de sa consœur gabonaise et surtout des prescrits réglementaires en la matière, la Fécofa se refuse de toute communication ou commentaire de quelque nature que ce soit en rapport à son recours à la CAF quant à l'usurpation d'identité d'un joueur de la sélection gabonaise.

En sus, elle s'interdit d'emprunter cette vilaine piste des qualificatifs sulfureux, proches de l'injure facile pour s'en tenir uniquement, la conscience tranquille, aux éléments et argumentaire musclés contenus dans son dossier de dénonciation à la CAF qui n'est nullement tributaire de quelque durée quant à ce. La dénonciation pouvant être soulevée à tout temps et tout lieu. Confiante à la CAF, en ses commissions permanentes et en ses organes judiciaires, la Fécofa s'attend à l'aboutissement heureux de cette affaire pour que soient préservées l'équité, l'éthique morale et la loyauté dans nos pratiques footballistiques sur le continent », indique un avis au public de la Direction de communica-

tion de l'instance faïtière du football congolais.

Notons que la CAF a pris d'autres mesures du genre, avec la disqualification du Zimbabwe, deuxième du groupe H, au profit de la Zambie, (troisième du groupe) à cause du joueur avoir aligné le joueur Knowledge Musona d'Anderlecht pour accumulation de cartons jaunes, mais aligné lors de la cinquième journée des éliminatoires contre le Botswana (victoire du Zimbabwe par un but à zéro). Pour rappel, la RDC a déjà écopé des sanctions de même nature quasiment, avec la disqualification de Mazembe en Ligue des champions pour avoir aligné par le passé le joueur Janvier Besala dont le transfert n'avait pas

été régulier, V.Club aussi a perdu une qualification pour avoir aligné un joueur irrégulier en compétition africaines interclubs. Les Léopards de moins de 23 ans ont été disqualifiés malgré leur victoire sur le Maroc pour avoir aligné le défenseur Arsène Zola de Mazembe qui n'était pas éligible à cause de deux dates de naissance.

L'on se souvient qu'en décembre 2012, la Fifa donnait match perdu pour le Burkina Faso contre le Congo pour avoir fait jouer Hervé Zengue, joueur inéligible. Le match s'était terminé sur le score de zéro but partout. Toujours en décembre 2012, la Fifa sanctionnait le Gabon qui avait perdu sur tapis vert contre le Niger pour avoir aligné un joueur inéligible, Charly Mousson. Le match s'était achevé sur un nul vierge de zéro but partout. Les instances internationales de football, se rend-on compte, appliquent de manière rigoureuse leurs règlements afin de repousser au loin diverses tricheries ou fraudes qui parfois plombent le football pourtant école de loyauté, d'éthique et de fair-play. L'on attend donc la décision de la Confédération africaine de football dirigé depuis peu par le Sud-africain Patrice Motsepe qui a, entre autres, missions de redorer l'image écornée de la CAF depuis des lustres par des affaires de corruption et de mauvaise gestion.

Martin Engimo

INTERVIEW

Alesh : « Je ne fais jamais d'attaques personnelles ! »

Les atrocités de Beni défraient la chronique, mais encore elle est comme ponctuée par le dernier titre en date du jeune chanteur hip-hop sorti le 19 mars. Tendrant vers 185 000 vues sur YouTube, il paraît trop osé pour certains mélomanes qui y décèleraient même une attaque personnelle au chef de l'État. D'aucuns pensent que l'auteur de Mokonzi o'a motema mabe a poussé le bouchon bien trop loin cette fois. Dans cet entretien exclusif avec Le Courrier de Kinshasa, il s'en défend. « L'avantage avec Nandenge ya mabe te, c'est qu'elle est essentiellement faite de questionnements », explique-t-il, affirmant au reste qu'il n'a dit rien d'outrageant.

Le Courrier de Kinshasa (L.C.K.) : Alesh fait du rentre-dedans, il prend la liberté de s'adresser aux autorités, voire au chef de l'État comme s'il le pointait directement du doigt, sans mettre de gants ?

Alesh :

Je mets des gants sauf que sous les gants, j'ai un poing d'acier. Mon poing d'acier est revêtu d'un gant de velours ! (rires). On pourrait ne pas ressentir la douceur du gant parce que le poing est peut-être un peu trop fort. (Gros rires)

L.C.K. : Vous semblez n'établir aucune limite dans vos propos. Vous y allez bien tout de go dans votre dernier titre, Nandenge ya mabe te...

Alesh :

Que je n'établisse aucune limite, ça c'est faux ! J'en ai beaucoup au contraire, parmi les limites que je m'impose, il y a notamment le fait que je ne fasse jamais d'attaques personnelles. Je ne cite jamais le nom de qui que ce soit dans mes chansons. Je fournis l'effort de baser mon écriture sur des faits et non sur des rumeurs. L'avantage avec cette chanson, c'est qu'elle est essentiellement faite de questionnements. Dire que c'est une attaque, c'est comme si j'affirmais des choses, pourtant quand je cite les personnes de manière individuelle, j'en parle en me posant des questions. C'est le cas avec : « Gouverneur aza nanu wapi ? Yango avandaka na biso to ye azalaka nanu wapi ? Mibeko bozuaka awa eza nde kaka ba sentiments ? » Par contre, lorsque je dis : « Ba églises



Alesh s'interroge sur le Congo dans Nandenge ya mabe te

ebele ezo tia biso kaka makelele », ça, c'est une affirmation et ce n'est pas personnel. Et là, je relate notre réalité kinoise : « Bandimi kaka vingt batie pe ba baffles vingt ! Tobunda na mokate, tobunda pe na makelele ! ». Lorsque je m'adresse à des individus, je le fais en me posant des questions, C'est là tout le génie de cette chanson (rires), sans être narcissique (éclats de rire). Pour les églises, on sait comment elles fonctionnent, c'est exactement comme l'illustre le comédien dans le clip : « Voisin il faut ayoka qu'église ezalaka awa ! ». Est-ce vraiment cela la mission première d'une prière ? Sa mission première, c'est d'engager une conversation intimiste avec son créateur. Déjà que nous vivons mal, devrait-on en plus empêcher nos enfants de faire leurs devoirs le dimanche ? En journée, on ne sait rien faire et, le soir, les bars prennent le relais ! Quand allons-nous éduquer nos enfants et faire en sorte qu'ils ne vivent pas dans un environnement sonore pollué ? Quand va-t-on arrêter de prier en dérangeant les personnes de la parcelle voisine à la nôtre ? C'est possible, dans d'autres pays, on y fait attention. Il y a une réglementation

en la matière, mais est-elle respectée ? C'est là que le citoyen lambda que je suis se permet de lever les yeux vers le premier responsable de la ville et de demander : « Mais où est-il ce mec ? Voit-il ce qui se passe ou non ? ». Je ne pense pas qu'il y ait une attaque personnelle dans mes propos.

L.C.K. : Votre adresse au président, doit-on la considérer de la même manière ?

Alesh :

Je ne fais que poser une question : « Okofanda kuna mokolo nini ? ». Ce n'est qu'une question et je souhaiterais qu'un jour on y réponde. Du reste, il y a des questions pour tout le monde dans cette chanson. Je comprends que tout le monde s'arrête à cette question qui se rapporte directement à cette situation très dramatique de l'est du pays, j'en suis très affecté moi-même. Mais cela ne doit pas faire oublier qu'il y a des questions posées autour de l'état de la justice dans le pays, du fonctionnement de la police, les brutalités policières. Il y a des gens qui pensent que ces dernières ne sont qu'une réalité occidentale associée aux personnes vivant en Europe ou aux États-Unis. Pourtant,

les policiers se permettent d'entrer dans les voitures à travers les fenêtres et de ravir les clés de contact aux conducteurs, c'est de la brutalité. Lorsqu'un conducteur est interpellé de manière musclée et que l'on place une barre de fer cloutée, appelée communément mbasu ici, en dessous de son pneu, c'est user de violence, de méchanceté. Tout policier qui agit de la sorte est passible d'une poursuite pour destruction méchante. Et dire que des policiers stockent ces barres de fer là dans leurs bureaux ! C'est ainsi que l'on se pose des questions sans attaquer qui que ce soit. « Chers responsables de la police, discutons comme des adultes : De vous à nous, cotez, les policiers qui patrouillent la nuit et ceux chargés de la circulation routière en journée, dites-nous, sur dix vous leur donnez combien ? ». On laisse aux responsables de la police la liberté de coter eux-mêmes leurs éléments. J'ai beaucoup apprécié l'initiative du général Sylvano Kasongo qui, déguisé, s'était constitué en passager d'un bus 207. Ce jour-là, il avait palpé une partie de la réalité car il n'avait effectué que le tronçon de Kitambo-Magasin au Boulevard du 30 juin. Je crois qu'il a fait arrêter une

bonne trentaine de policiers (gros rires). Et s'il avait tenté de se rendre vers le rond-point Ngaba ou Mbudi où la circulation est plus dense... Mais encore, il ne l'a fait qu'une fois et dire que nous vivons cette galère au quotidien !

L.C.K. : Ce style rentre-dedans, est-ce pour attirer tous les regards sur vous ?

Alesh :

Une chose, ce que je fais aujourd'hui, je le faisais il y a seize, dix-sept ans ! Sincèrement, je ne fais rien pour le buzz ! Je pense au contraire que je me suis attendri avec l'âge, la paternité et les responsabilités que je dois assumer vis-à-vis des musiciens et toutes les personnes qui travaillent autour de moi en créant ma richesse. Je crois qu'aujourd'hui je réfléchis beaucoup plus à ce que je vais dire qu'à l'époque où j'avais la fougue de la vingtaine. Seulement, avant les gens ne me captaient pas trop parce que mes textes étaient écrits en français, de telle sorte qu'aujourd'hui plusieurs se demandent : « D'où vient-il ce mec ? ». Pourtant, ce mec était déjà là il y a quinze ans, c'est juste qu'il s'exprimait dans une langue, un style qui pouvait paraître trop élitiste de sorte que ça fait quatre ans que j'ai décidé de changer ma manière d'écrire. En plus, à la différence d'hier où je ne faisais que parler des populations défavorisées, aujourd'hui, non seulement je parle d'elles mais aussi je leur parle à ces populations défavorisées. Mon objectif est qu'une personne illettrée, qui n'est jamais allée à l'école, arrive à chanter mes chansons et à en intérioriser le message. Je m'y attèle depuis quatre ans et mon constat : plus vous êtes compris par une large masse de la population, plus vous devenez gênant pour certaines personnes qui sont un tout petit peu inconfortables face à la vérité.

Propos recueillis par Nioni Masela

SAHEL

Trente millions de personnes ont besoin d'aide et de protection

Près de 30 millions de personnes ont besoin d'aide humanitaire et de protection au Sahel, ont alerté les Nations unies, mais manquent des moyens financiers.

C'est un chiffre record, qui concerne six pays, dont le Burkina Faso, le nord du Cameroun, le Tchad, le Niger et le nord-est du Nigeria. Il s'agit d'environ 30 millions de personnes qui ont besoin d'aide humanitaire et de protection au Sahel. Soit 5,3 millions de plus par rapport à 2021. Les agences d'aide des Nations unies et les ONG sont inquiètes. « Alors que la crise sahélienne se prolonge dans le temps, une génération entière d'enfants est en danger. Avec des incidents de sécurité qui continuent de monter en flèche, l'impact sur les enfants est dévastateur », a déclaré la directrice de l'Unicef pour la région, Marie-Pierre Poirier. Le nombre d'attaques violentes aurait été multiplié par huit dans le Sahel et par trois dans le bassin du Lac du Tchad. La violence et l'insécurité perturbent les services sociaux de base, selon cette agence onusienne. Plus de 5.000 écoles sont fermées ou non opérationnelles, compromettant l'avenir de centaines de milliers d'enfants, et 1,6 million d'enfants risquent de souffrir de malnutrition aiguë et sévère.

« Pour répondre aux besoins immédiats de la population tout en posant les bases d'un développement durable, nous devons changer de paradigme et agir de concert avec les gouvernements et les populations du Sahel », a expliqué Marie-Pierre



Un camp des réfugiés DR

Poirier. Le nombre de personnes déplacées de force, n'a jamais été aussi élevé dans la région. Environ 5,3 millions de personnes ont été déracinées et ont besoin de protection, à cause de l'ampleur, de la complexité du conflit impliquant de plus en plus d'acteurs armés. Les civils payent le prix le plus lourd, étant confrontés à un nombre croissant d'attaques meurtrières, de violences basées sur le genre, d'extorsions ou d'intimidations, et contraints de fuir. « Nous devons veiller à ce que ces communautés continuent à coexister pacifiquement, à un moment où la pandémie a eu un impact dévastateur sur les moyens de subsistance, en particulier ceux qui vivent au jour

le jour », le directeur adjoint pour l'Afrique centrale et occidentale, Xavier Creach.

Les femmes au centre de la réponse humanitaire

La violence sur le genre est en augmentation dans la région du Sahel. Les femmes et les enfants sont parmi les plus vulnérables. « Les communautés locales expriment leur inquiétude face à la souffrance des femmes et des filles. Elles sont enlevées, violées et mariées de force. C'est inacceptable de placer les femmes et les filles au centre de la réponse humanitaire sur le terrain et des actions immédiates sont nécessaires », a alerté la directrice régionale pour le Sahel, Fatou-

mata Haidara. « La promotion et la protection de la santé et des droits des femmes sont vitales pour leur bien-être et pour qu'elles puissent continuer à promouvoir et à protéger la santé des autres. Pourtant, la lutte contre les violences basées sur le genre est encore largement sous-financée », a-t-elle déploré.

Forte augmentation de la faim en Afrique de l'ouest

La faim a augmenté d'un tiers en Afrique de l'ouest, atteignant son niveau le plus élevé depuis près de dix ans. Les zones les plus préoccupantes sont le Sahel central et le bassin du lac Tchad, où l'escalade des conflits alimente la faim. « En raison de la flambée des prix

des denrées alimentaires, un simple repas de base est devenu hors de portée pour des millions de familles pauvres qui avaient déjà du mal à s'en sortir », a affirmé Chris Nikoi, directeur régional du Programme alimentaire mondial des Nations unies en Afrique de l'ouest, soulignant un « besoin d'une assistance immédiate pour aider ceux qui en ont le plus besoin, ainsi que de solutions à long terme pour répondre aux causes profondes de la faim et de la malnutrition au Sahel ».

Besoin de financement

Cette situation sans précédent exige une action immédiate, dont l'un des principaux défis reste le manque de financement. « Il est urgent que l'action humanitaire soit une priorité. Derrière les chiffres et les données, se cachent des histoires de souffrance humaine. Sans ressources suffisantes, la crise va encore s'aggraver, érodant la résilience des communautés et mettant en danger des millions d'autres enfants, femmes et hommes », a rappelé Julie Belanger, Cheffe du Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA) pour l'Afrique occidentale et centrale. À la fin du mois d'avril, seuls 9% des 3,7 milliards de dollars nécessaires ont été reçus. Une somme loin d'être suffisante, estime OCHA.

Noël Ndong

SÉNÉGAL

Le président pas favorable à l'alignement de l'âge de la retraite à 65 ans

Le président sénégalais Macky Sall a déclaré samedi qu'il n'est pas favorable à l'alignement de l'âge de la retraite à 65 ans pour les travailleurs.

« On ne peut pas continuer à gérer les seniors, à prolonger leur âge à la retraite, à retarder l'arrivée sur le marché du travail de cette jeunesse », a-t-il indiqué, en recevant les cahiers de doléances des centrales syndicales à l'occasion de la fête du travail.

Il a souhaité une amélioration des codes pour permettre à certains agents de travailler comme vacataires après la retraite.

Le président sénégalais a invité le patronat et les travailleurs à privilégier le dialogue dans le règlement des différends et les intérêts ne doivent pas être seulement conflictuels. Il a soutenu que son gouvernement restera toujours ouvert au dialogue et le volet social une de ses priorités. M. Sall a rappelé les efforts consentis lors du début de la pandémie de Covid-19, pour maintenir les emplois à travers l'ordonnance prise en avril 2020 qui a permis de préserver les emplois et les licenciements abusifs.

Une régulation de réseaux sociaux attendue

Le président sénégalais Macky Sall a annoncé samedi l'adoption de nouvelles dispositions pour la régulation du secteur des réseaux sociaux.

S'exprimant lors de la remise des cahiers des doléances des centrales syndicales des travailleurs, le président Sall a affirmé que son gouvernement a engagé une réflexion et les textes sont presque finis pour la partager avec les acteurs des médias sur la régulation du secteur des réseaux sociaux.

Il a déploré la faiblesse de la régulation des réseaux sociaux au Sénégal. « On ne peut pas laisser sur l'anonymat du clavier, laisser les gens détruire la réputation des personnes et des familles gratuitement. Des mesures seront prises rapidement sur ces questions », a-t-il averti. Selon le chef de l'Etat sénégalais, il compte sur les professionnels de médias à travers les conclusions des prochaines assises des médias. Le président sénégalais a demandé aussi le renforcement de l'Agence de presse sénégalaise.

MALI

422 ex-combattants des groupes armés prêts à intégrer les Forces armées

Un total de 422 ex-combattants des groupes armés sont prêts à intégrer les Forces armées maliennes (FAMA) à l'issue de trois mois de formation, a annoncé samedi l'armée malienne sur son site officiel.



Le colonel Abas et ses troupes DR

Ces 422 stagiaires, dont 6 femmes, sont issus du processus de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion (DDR) et viennent de boucler leur stage de perfectionnement, ont indiqué les FAMA.

Composés d'officiers, de sous-officiers et de militaires du rang, ces stagiaires viennent des différents groupes signataires de l'Accord pour la paix et la réconciliation (APR) issu du processus d'Alger, a pour-

sui l'armée malienne.

Pendant trois mois, ils ont respectivement acquis des notions élémentaires de chef de section, de groupe et d'équipe dans le combat. Cet effectif va renforcer le bataillon des Forces armées reconstituées (FAR) pour mieux lutter contre le terrorisme dans le pays.

Le chef d'état-major général des FAMA, le général Oumar Diarra, a déclaré sur le site que l'APR visait « à rassembler les

filis du pays pour relever les défis majeurs ».

Il a aussi remercié la communauté internationale et les différents acteurs pour « la réussite du processus de paix au Mali ». Selon le général Diarra, cette deuxième vague d'éléments issus du DDR témoigne de « la volonté des hautes autorités du pays à œuvrer pour la réconciliation nationale ».

Le DDR est l'une des mesures centrales de l'accord signé en mai et juin 2015 entre le gouvernement du Mali et les ex-mouvements armés actifs dans le nord du pays.

Il vise à désarmer les groupes armés en intégrant les ex-combattants dans les forces de sécurité et de défense ou en facilitant leur retour à la vie civile. Le processus est piloté par la Commission nationale de désarmement, démobilisation et réintégration (CNDDR).

Xinhua

CEEAC

Les pays membres appelés à s'investir dans la mutualisation des moyens et des compétences

La réunion des ministres du Conseil de paix et de sécurité de l'Afrique centrale (COPAX), s'est tenue en virtuelle le 4 mai à Brazzaville sur le thème « La sécurité dans le domaine maritime de l'Afrique centrale ».

Les participants à cette énième réunion ont examiné et adopté l'agenda des conclusions du rapport de la réunion des chefs d'état-major des marines des Etats membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC).

Soucieux de promouvoir des solutions appropriées, les participants se sont engagés dans la promotion des instruments, mécanismes et protocoles à mettre en œuvre dans un cadre de stratégie globale de la sécurisation de cet espace par rapport aux actes et aux alertes de pirateries venant du Golfe de Guinée.

Les participants ont réaffirmé le mandat donné aux gouvernements et aux chefs d'Etat des pays membres à pouvoir œuvrer de sorte que la sécurisation du domaine maritime et continental soit effective ; la deuxième proposition, c'est cette nécessité qui a été demandée et exigée à tous les Etats de développer le



Une vue de la délégation congolaise

concept de l'action de l'Etat en mer dans un cadre inter administration, de mutualisation et de coopération.

Ainsi, les ministres ont instruit la Commission de la CEEAC de poursuivre une réflexion sur la possibilité de mobiliser les ressources nécessaires à ce que tant sur le plan des capacités que sur le plan du fonctionnement des structures existent.

Clôture des travaux, le président du conseil des ministres de la Défense du Copax, Charles Richard Mondjo, s'est réjoui et a félicité les participants du fait que ces travaux se sont achevés sous une note d'espoir, indiquant que cette volonté collective des participants vient ainsi de traduire la volonté des chefs d'Etat de la sous-région de placer la CEEAC dans l'optique d'une prise en main plus efficace des questions liées à la sécurisation du domaine maritime de l'Afrique centrale.

Guillaume Ondze

NIGER

Nouvelle prorogation de trois mois de l'état d'urgence sécuritaire

Le gouvernement nigérien a de nouveau décidé jeudi de proroger de trois mois l'état d'urgence sécuritaire dans trois départements de la région de Tillabéry (ouest), proche de la frontière malienne, a annoncé jeudi un communiqué du Conseil des ministres.

Selon le communiqué lu jeudi soir sur la télévision publique, en raison de «la persistance de la menace terroriste» dans le pays, l'état d'urgence est prorogé pour une nouvelle période de trois mois, à compter du 5 mai prochain, dans le département de Filingué, et à partir du 24 mai dans ceux de Balleyara et de Kollo.

L'état d'urgence a été proclamé dans le département de Filingué le 24 janvier 2020, pour «donner aux autorités administratives et aux Forces de défense et de sécurité déployées dans la zone, les pouvoirs légaux nécessaires pour protéger la population et garantir l'intégrité du territoire nigérien face au terrorisme, en particulier et à l'insécurité, en général». «Les départements de Balleyara et de Kollo font l'objet d'attaques organisées par des groupes terroristes, mettant en péril l'ordre public et la sécurité des populations», a expliqué le gouvernement, ajoutant que cela avait amené le gouvernement à «recourir aux mesures exceptionnelles autorisées par la loi» afin de faire face à cette situation.

«La situation sécuritaire dans les deux départements demeurant toujours fragile, le présent projet de loi est pris pour proroger à nouveau l'état d'urgence pour une période de trois mois, à compter du 24 mai», a précisé le gouvernement.

Selon le communiqué, l'état d'urgence a été proclamé le 14 août 2020 dans ces deux régions, et se proroge depuis lors tous les trois mois.

Xinhua

LUTTE CONTRE LA COVID 19

Le Consortium ADDCC-CABS veut rendre disponibles l'eau et les désinfectants à Tié-Tié

Dans le souci de veiller à la santé publique de la population de Pointe-Noire en général et du quartier 317 de l'arrondissement 3 Tié-Tié en particulier comme quartier pilote, le Consortium composé de l'Association de défense des droits des consommateurs du Congo (ADDCC)-Cercle d'action pour la promotion du bien social (CABS) a initié une étude sur la disponibilité de l'eau et des désinfectants dans ledit quartier. Le projet a été présenté le 30 avril au siège dudit arrondissement suivi de la mise en place du comité de veille.



La photo de famille à la fin de la présentation du projet/Adiac

Le projet « Etude sur la disponibilité de l'eau et des désinfectants, dans les ménages vulnérables, sur les risques de contamination de la Covid-19 du quartier 317 de l'arrondissement 3 Tié-Tié est exécuté par l'ADDCC et CABS avec l'appui du Programme concerté pluri acteurs (PCPA). Il bénéficie du soutien financier de l'Agence française de développement (AFD).

En effet, pendant six mois, le comité de pilotage mis en place va faire le diagnostic de la disponibilité de l'eau et des désinfectants (gel hydro alcoolique et savon) sur environ 300 ménages vulnérables face aux risques de contamination à la Covid-19 du quartier 317 et amorcer des actions de lobbying pour un plaidoyer.

Klément Mvembe, représentant PCPA, a, dans son mot, rappelé les missions du PCPA, à savoir renforcer les capacités organisationnelles et financières des pro-

jets des associations membres par le biais du Fonds d'appui projets (FAP).

En félicitant le Consortium pour cette louable initiative, Francine Marlene Mabounou, directrice départementale de l'Action humanitaire, a dit que « l'eau est un liquide nécessaire à la vie en souhaitant que les personnes choisies pour l'enquête s'investissent sans réserve pour produire les résultats attendus ».

Après la présentation du projet par Jean-Claude Mabiala, président de l'ADDCC et coordonnateur du projet, le comité de veille a été installé. Il se compose de treize membres: le président du quartier, deux chefs de blocs, un consommateur leader d'opinion homme, un consommateur leader d'opinion femme et un consommateur leader d'opinion jeune, trois chefs de ménages vulnérables, un représentant de Caritas Congo, un représentant de

l'ADDCC, un représentant de CABS.

« Le comité de veille va se déployer sur le terrain, collecter toutes les données nécessaires en sensibilisant les ménages vulnérables au respect des mesures barrières. Des fiches seront élaborées et transmises aux statisticiens pour une efficace exploitation », a rappelé le coordonnateur du projet, et d'ajouter que le comité de veille a aussi comme entre autres missions d'échanger les informations et les expériences entre les membres du comité sur la pandémie du Covid-19 et bâtir des stratégies pour un plaidoyer à l'avenir.

À la fin de la réunion, Pierre Ngondo, directeur de cabinet du maire de l'arrondissement 3 Tié-Tié, a exhorté le comité de veille à s'investir pour la réussite du projet pour le bien de la population.

Hervé Brice Mampouya

DÉCOUVREZ LA NOUVELLE FORMULE DE

jeuneafrique

N° 3100 - MAI 2021



ENQUETE

Égypte-Éthiopie,
la guerre du Nil aura-t-elle lieu ?

FOCUS ÉNERGIE

Transition complexe
pour les majors pétrolières

CAMEROUN

L'énigme Franck Biya

DISPONIBLE DÈS MAINTENANT CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX !

Retrouvez également
toute l'actualité africaine
sur le site et les applications
de Jeune Afrique

www.jeuneafrique.com



JEUNE AFRIQUE
MEDIA GROUP

La loi des finances 2021 institue le Guichet Unique de Paiement



MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET



C'EST QUOI LE GUP ?

Le Guichet Unique de Paiement (GUP) est une plateforme mise en place par le Ministère des finances et du budget, et opéré par la Banque Postale du Congo (BPC), pour encaisser les recettes de l'État.

QUI EST CONCERNÉ ?

Tous les usagers de la Direction générale des Impôts et des domaines, et ceux de la Direction générale des douanes et des droits indirects, qui veulent régler par espèces ou par chèque, devront désormais se rendre dans les points GUP pour effectuer le paiement de leurs impôts, taxes, redevances, droits et droits douaniers. Pour ceux qui utilisent le paiement en ligne, aucun changement.

OÙ SE TROUVENT LES POINTS GUP ?

Les points GUP se trouvent au niveau des hôtels des impôts, des bureaux de douane et des agences de la Banque Postale.

COMMENT EFFECTUER UN PAIEMENT ?

Le paiement au GUP peut s'effectuer de différentes manières, on distingue 4 cas de figure :



01

Cas de figure : (Usager des impôts)

Mode de déclaration : en ligne
Mode de paiement : visa, mobile money, virement



02

Cas de figure : (Usager des impôts)

Mode de déclaration : en ligne
Mode de paiement : espèces, chèque



03

Cas de figure : (Usager des impôts)

Mode de déclaration : sur place
Mode de paiement : espèces, chèque ou virement



04

Cas de figure : (Usager de la douane)

Mode de déclaration : sur place
Mode de paiement : espèces, chèque ou virement

Payer tous vos impôts, redevances, droits et taxes sur le compte N°

30019-10001-10819790002-75



Payer vos droits et taxes de douane sur le compte N°

30019-10001-10635990000-89



SCIENCE

La SOHECO veut réduire les décès dus aux morsures de serpents

La Société savante de l'Herpétologie du Congo (SOHECO) qui vient d'être mise en place, sous la houlette du directeur de cabinet du ministre de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Jean Claude Boukono, a pour entre autres objectifs de mener les travaux visant à mettre en place un sérum antivenimeux.

La Société savante de l'Herpétologie du Congo (SOHECO), enregistrée au ministère de l'Intérieur, a effectué, le 30 avril dernier à Brazzaville, sa sortie officielle sur le thème : « L'herpétologie, science des reptiles et des amphibiens au service de la recherche scientifique ». Selon le président de cette société savante, le Dr Ange Ghislain Zassi-Boulou, l'herpétologie est la branche de l'histoire naturelle qui traite des reptiles, notamment les tortues, les crocodiles, les lézards, les serpents, les amphibènes, les sphénodons et des amphibiens comme les grenouilles, les crapauds, les cécilies, les salamandres et les tritons. La structure a été créée dans l'optique de réduire le taux élevé des décès dus aux morsures de serpents, et pour montrer le rôle écologique sur l'environnement car les reptiles et les amphibiens



Les membres de la Soheco

jouent un rôle écologique important, ils sont bio-indicateurs de l'état de dégradation de l'environnement. Les actions de la SOHECO sont axées sur la biodiversité et la conservation de l'herpétofaune avec une meilleure connaissance de la systématique, de l'écologie, de la biologie. Il y a également

l'envenimation qui s'articule autour de l'épidémiologie des morsures de serpents, la chimie des venins en passant par la domestication des serpents venimeux, la formation des personnels de santé afin d'améliorer la prise en charge des victimes.

Par ailleurs, la SOHECO va mettre ensemble toutes les

personnes physiques ou morales exerçant une activité dans divers domaines de l'herpétologie et favoriser les échanges entre elles, inciter ses membres à plus d'ardeur dans la production scientifique, diffuser toutes les informations scientifiques concernant la discipline, améliorer et susciter la pra-

tique de la discipline sur le terrain national.

La SOHECO est présidée par le Dr Zassi-Boulou avec pour vice-président, M. Stève Vassili Missambou Mandilou, pour secrétaire général, M. Rock Alain Ngoma Moukengue et Clève Chancelle Bozome Golom comme trésorière et un bureau des membres d'honneur dirigé par le ministre de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou.

L'idée de la création de la SOHECO a été évoquée pour la première fois par le ministre Coussoud-Mavoungou avec le Pr Kathérine Jackson de l'université Whitman collège de walla-walla aux USA et Mme Anne Marie Ohler, Pr titulaire du Muséum d'histoire naturelle de Paris.

Rominique Makaya

**UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT**

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



CHAMPIONNAT NATIONAL DIRECT LIGUE 1

Les Diables noirs retrouvent la deuxième place

Sans jouer, les Diables noirs ont ravi la deuxième place à l'Etoile du Congo. C'est le principal enseignement de la 14^e journée de la compétition qui s'est clôturée le 3 mai.



Un forfait qui fait le bonheur des Diables noirs pour la lutte pour la deuxième place/Adiac

L'écart entre les deux clubs ne se tenait que sur un fil. Au terme de la manche aller, Etoile du Congo devançait Diables noirs d'une unité. Mais à la reprise, les rôles ont été inversés. Car sur sept rencontres programmées pour la 14^e journée, six se sont jouées. Le plus grand gagnant a été Diables noirs.

Les Diablotins ont battu le FC Nathalys au tapis (3-0). Les joueurs du FC Nathalys, a-t-on appris, ont refusé de livrer leur rencontre parce qu'ils revendiqueraient les primes du sponsoring de leurs partenaires. C'est le premier forfait enregistré depuis le début de la saison. Elle coûte la deuxième place à l'Etoile du Congo, puisque les Stelliens qui n'ont pas pu

faire mieux qu'un nul de (0-0) face à V Club, le 2 mai, au Complexe sportif de Pointe-Noire.

L'Etoile du Congo est dépassée d'une unité par les Diables noirs (26 points pour les Diablotins contre 25 pour les Stelliens). De son côté l'AS Otohô a abordé le sprint final avec beaucoup d'engagement car elle a atomisé à Owando l'AS Cheminots sur un score sévère de (5-0). L'actuel leader compte désormais 40 points.

Dans le dur depuis la fin de la manche aller, le Club athlétique renaissance aiglons a encore perdu trois précieux points face à sa bête noire de la saison, la Jeunesse sportive de Talangai. Les Aiglons ont courbé l'échine (1-2), permettant ainsi à son adversaire

de revenir à sa hauteur (21 points), y compris l'Athlétic club Léopards de Dolisie contraint à concéder un deuxième match nul (1-1) le lundi à Brazzaville face Patronage Sainte-Anne.

Le FC Kondzo a ramené un bon point à Pointe-Noire en concédant un nul de (2-2) face à Nico-Nicoyé. Avec 18 points, il dépasse toutefois d'un point le FC Nathalys. A noter aussi le match nul d'un but partout (1-1) concédé par l'Interclub devant le Racing Club de Brazzaville (RCB) le dimanche au stade Alphonse-Masamba-Débat. L'Interclub compte désormais 13 points, gardant ainsi sa distance avec le RCB de deux points.

James Golden Eloué

FÉDÉRATION CONGOLAISE DE HANDBALL

Le bureau exécutif jette l'éponge

Les membres du comité exécutif de la Fédération congolaise de handball (Fécohand) ont présenté collectivement leur démission dans une note datée du 30 avril.



L'enseigne de la Fécohand/Adiac

La démission est la conséquence de la décision de la Chambre de conciliation d'arbitrage et du sport (Ccas) qui avait annulé le 13 avril et ordonné la réorganisation de l'assemblée générale élective dans un délai de quarante-cinq jours.

En vue de sauver les éventuelles sanctions de la Fédération internationale de handball, tous, à l'exception du président, César Dzota, ont confirmé leur démission à travers une signature avant d'envoyer une copie de la note au Comité national olympique et sportif congolais (Cnosc), à la Fédération internationale de handball (IHF) et à la Confédération africaine de handball (Cahb).

« Nous, membres du comité exécutif fédéral élus en assemblée générale élective du 19 décembre 2020, déposons notre démission collective et remettons notre mandat au ministère des Sports et de l'Éducation physique », précise la note.

Leur décision vise à sauver le handball congolais enclavé dans les démarches anti-statutaires. Le renoncement des dirigeants de la Fécohand casse la dynamique des Diables rouges seniors dames qui préparent actuellement la Coupe d'Afrique des nations de la catégorie.

Dès lors, plusieurs fans du handball congolais s'accordent sur le fait que le comportement égocentrique des dirigeants sportifs et le silence « notoire » de la tutelle impacteront encore sur les résultats des équipes. C'est, en effet, le même schéma qui se dessine comme lors des débuts des crises qui minent certaines fédérations nationales.

A l'heure actuelle, il n'est plus question de semer la division ou la haine mais d'unir les forces pour accompagner les Diables rouges qui poursuivent la préparation afin de participer avec brillance à la troisième et dernière édition du challenge Edith-Lucie-Bongo (Can 2021).

Elu le 19 décembre dernier en présence des représentants de la direction générale des sports, du Cnosc et de la Cahb qui ont unanimement validé « la bonne tenue des élections » mais, quelques semaines après, l'un des candidats

malheureux, Guy Jonas Tsiba, a conduit le bureau exécutif devant la Ccas car, selon lui, certains candidats n'étaient pas éligibles.

Dans la lecture du droit, l'instance qui gère les litiges sportifs au Congo a décidé de la réorganisation des élections à la Fécohand. Dans la rue, plusieurs voix se sont levées de partout pour contester cette décision de la Ccas. « Du vrai four tout. L'immaturité et le désordre absolu. Là, les joueuses travaillent sans primes mais je crois qu'après la démission, l'argent sortira bientôt et les vieux visages viendront encore pour se faire les poches. Dans tout ça c'est la Ccas que je condamne », s'est indigné, sur whatsapp, un Congolais vivant en Afrique du Sud. Pour lui, la décision de la Ccas a été instrumentalisée par certains acteurs du handball qui ne voulaient pas voir le bureau démissionnaire conduire l'équipe nationale sénior dames à la Can.

Un pratiquant des arts martiaux qui suit bien le handball congolais a déploré, pour sa part, dans une plateforme interactive regroupant les sportifs « qu'au moment où nous parlons, les Diables rouges seniors dames handball sont en chantier pour les préparatifs de la Can, challenge Edith-Lucie-Bongo, au Cameroun, il y a de cela deux mois. Cette décision de la Ccas est tombée comme un obus et a désorganisé ce projet ».

Après le judo et le jujitsu où les solutions de sortie de crise ne sont pas encore trouvées, les pessimistes craignent déjà que le handball complète la liste des fédérations qui sont plongées dans des conflits interminables. Certaines joueuses de la diaspora commencent, d'après nos sources, à émettre des doutes quant à la bonne participation du Congo à la Can qui se tiendra dans un mois, du 8 au 18 juin prochain, à Yaoundé, au Cameroun.

A cette allure, si l'équipe nationale ne participe pas à la Can à cause de l'incompréhension et le manque de réactivité des dirigeants du sport congolais, le pays sera obligé de payer les amendes.

Rude Ngoma

MINISTÈRE DE LA SANTÉ,
DE LA POPULATION,
DE LA PROMOTION DE LA FEMME
ET DE L'INTÉGRATION, DE LA FEMME
AU DÉVELOPPEMENT



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Objet : Renégociation du mandat d'appui à la gestion du CHU de Brazzaville.

Le 16 avril 2019, le Gouvernement de la République du Congo a signé avec le Centre Hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) un contrat de prestation de service de trois ans visant l'amélioration de la gouvernance et de l'offre de soins et services du Centre Hospitalier Universitaire de Brazzaville (CHU-B). L'opérateur technique de ce mandat d'appui à la gestion du CHU est l'Unité de Santé Internationale (USI) du CHUM.

Deux principaux résultats sont visés par le projet :

- Une culture de gestion basée sur la performance est appliquée pour toutes les opérations cliniques, techniques, administratives, financières et comptables. Ce résultat relève du mandat d'appui à la gestion du CHU-B par l'USI/CHUM ;
- Le CHU-B dispose d'un plateau technique répondant aux normes et standards internationaux de façon à offrir des soins spécialisés de qualité et de niveau tertiaire et réaliser les travaux de recherche clinique. Ce résultat relève de la mobilisation du financement de la BDEAC et de l'AFD.

La mise en œuvre de ce mandat d'appui à la gestion du CHU-B se poursuit, nonobstant les effets ralentisseurs de la contraction de l'économie congolaise et de la pandémie à Coronavirus (Covid-19).

Ainsi, afin de mieux garantir l'atteinte de résultats réalistes, les deux parties conviennent de renégocier afin de procéder aux ajustements nécessaires : ces négociations porteront sur les priorités à revoir d'une part, et sur le début prochain des travaux d'assainissement, d'adduction d'eau, de réhabilitation des bâtiments et du plateau technique d'autre part.

Fait à Brazzaville, le 30 avril 2021

Sources :

Directeur général des soins et services de santé – Pr Henri Germain MONABEKA

Directeur général du CHU de Brazzaville – Dr Denis Bernard RAICHE



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Béchir Ben Yahmed, fondateur de Jeune Afrique, est décédé le 3 mai 2021

Le fondateur de Jeune Afrique s'est éteint ce lundi 3 mai à l'âge de 93 ans. Il était hospitalisé à Paris depuis la fin du mois de mars après avoir été contaminé par le Covid-19.

Paris, le lundi 3 mai 2021 - Béchir Ben Yahmed, fondateur et patron historique de Jeune Afrique, est décédé lundi 3 mai à l'hôpital parisien Lariboisière des suites d'une contamination au Covid-19.

Né à Djerba le 2 avril 1928, dans une Tunisie sous protectorat français, il intègre en 1947 HEC, à Paris, où il est le seul étudiant africain. À l'issue de ses études, il s'engage dans le mouvement indépendantiste tunisien au sein du Neo Destour de Habib Bourguiba dont il devient le bras droit et le confident. En 1954, il fait partie de la délégation tunisienne qui négocie avec le président du Conseil français, Pierre Mendès France, l'autonomie interne, puis l'indépendance.

Bourguiba lui confie, en 1956, le portefeuille de l'Information. À 28 ans, Béchir Ben Yahmed devient le plus jeune ministre du premier gouvernement de la Tunisie indépendante. Esprit libre et indépendant, il rompt en 1957 avec ce dernier, à qui il reproche son autoritarisme, pour se lancer dans le journalisme, sa passion de toujours.

Il part pour Cuba, où il rencontre Che Guevara, puis pour le Vietnam, où Hô Chi Minh et Pham Van Dong lui prédisent leur victoire

sur le géant américain. Il fonde peu après l'hebdomadaire L'Action qu'il rebaptise Jeune Afrique en 1961. Pour se donner les moyens de son indépendance, il décide en 1962 de quitter Tunis pour Rome puis, deux ans plus tard, pour Paris où le groupe est toujours installé.

Personnalité respectée du monde des médias, Béchir Ben Yahmed a contribué à faire du journal le porte-voix de l'Afrique à l'international. Fondé pour accompagner le mouvement d'émancipation des peuples qui, à l'orée des années 1960, accèdent à l'indépendance, Jeune Afrique a pris une part active dans tous les combats qui ont depuis rythmé l'histoire du continent : contre les partis uniques et pour la démocratisation dans les années 70-80, pour l'indépendance économique dans les années 90-2000 et pour l'inclusion de l'Afrique dans la mondialisation dans les années 2000-2020.

Considéré à ses origines comme une gageure, le Groupe qu'il a créé célèbre cette année son soixantième anniversaire. Véritable école de journalisme où sont passés Frantz Fanon, Kateb Yacine et, plus récemment, les prix Goncourt Amin Maalouf et Leïla Slimani, "JA" a marqué des générations de lecteurs. Son influence lui a même valu d'être qualifié de "55e État d'Afrique". À travers ses prises de position, notamment dans sa célèbre chronique "Ce que je crois", Béchir Ben Yahmed a

influencé plusieurs générations d'étudiants et de personnalités qui ont façonné le destin de l'Afrique.

Témoignage privilégié de tous les soubresauts de l'Afrique et du Moyen-Orient, observateur et editorialiste engagé, Béchir Ben Yahmed a côtoyé tout au long de sa carrière des personnalités déterminantes pour le continent : l'Égyptien Nasser, le Ghanéen Nkrumah, le Congolais Patrice Lumumba, les chefs du FLN (et futurs présidents algériens) Ben Bella, Boumédiène et Bouteflika, le Sénégalais Senghor, l'Ivoirien Houphouët-Boigny, le Marocain Hassan II.

Autour de l'hebdomadaire Jeune Afrique, un groupe s'est constitué au fil des années, s'étendant d'autres titres, de lettres d'information, d'une maison d'édition, d'un département consacré à l'organisation d'événements et, bien sûr, de sites d'information en ligne.

À la fin de la décennie 2000, Béchir Ben Yahmed avait passé les rênes du groupe à ses fils, Amir et Marwane, ainsi qu'au directeur de la rédaction, François Soudan. Son épouse Danielle, qui a joué un rôle essentiel à son côté tout au long de l'histoire du journal, avait notamment lancé la maison d'édition du groupe.

Toujours passionné par l'actualité, il avait lancé en 2003 un nouveau projet, La Revue, un magazine de réflexion sur l'actualité interna-

tionale (et non plus seulement africaine) qui fut mensuel pendant plusieurs années avant de devenir bimestriel.

À l'heure où le débat sur la pensée décoloniale et les identités bat son plein, Jeune Afrique continuera de mener les combats de son fondateur, ardent défenseur d'une Afrique souveraine, innovante et reconnue dans le monde à sa juste valeur.

— FIN —

À propos de Jeune Afrique Media Group

Fondé à Tunis en 1960, Jeune Afrique Media Group est un groupe de médias panafricain basé à Paris. À travers ses différentes publications (Jeune Afrique, The Africa Report et Jeune Afrique Business+), le groupe propose, en français et en anglais, une couverture de l'actualité africaine et internationale ainsi que des pistes de réflexion sur les enjeux politiques et économiques du continent. Premier éditeur de presse panafricain en termes de diffusion et de lectorat, Jeune Afrique Media Group a également bâti une présence de premier plan dans l'événementiel avec la création de The Africa CEO Forum.

Contact presse

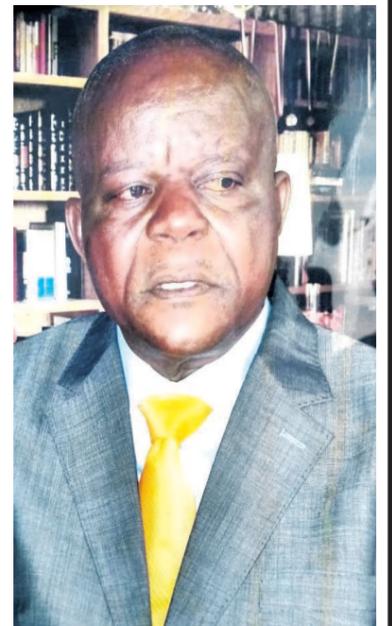
Agence Poinciana
Nicolas Teisserenc
nicolas@poinciana.co
+33 6 18 09 66 90

NÉCROLOGIE



Lopelle Mboussa Gassia, journaliste aux « Dépêches de Brazzaville », Akiana Daniel et Rigobert Mban Loumpele, en France, Jacques Gambou à Brazzaville, Dr Florent Mongo à Pointe-Noire, Geneviève Galifourou à Ngakiele, la famille Eta, les descendants d'Okouo Ngandzien ainsi que tous les ressortissants du village de Ndaba et Gamboma, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur neveu et frère, le nommé Nguie Louis, agent du ministère de la Santé en service aux grandes endémies à Brazzaville, survenu le 24 avril 2021 au CHU, des suites de maladie.
La veillée mortuaire se tient au domicile familial, situé au numéro 24 de la rue Kintélé à Talangai (non loin du marché de l'intendance). La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.

Les familles Likouka, Bokolo, Mondonga, M. Ndzanga Basile, Mme Manguet née Issongo Laurence et les enfants Manguet ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances, du décès de leur frère, époux, père et oncle Manguet Lissassy François José alias Rockus, (instituteur et directeur d'école primaire à la retraite) survenu le 27 avril 2021 au CHU de Brazzaville.
La veillée se tient à son domicile, n° 11, de la rue Okouya à Massengo, arrêt de bus école.
Le programme des obsèques se présente comme suit :
Mercredi 5 mai 2021.
9h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;
11h00 : départ pour le cimetière Bouka - Kintélé ;
14h00 : fin de la cérémonie.



Décès de Maitre Patrick-Blaise Bouyou (Huissier de justice commissaire-priseur)

Maitre Patrick Blaise Bouyou, huissier de justice commissaire-priseur près à la Cour d'Appel de Pointe-Noire, décédé le dimanche 18 avril 2021.
La veillée mortuaire a lieu au domicile du disparu sis quartier Makayabou Averda.
La dernière veillée aura lieu le mercredi 5 mai 2021.
Les obsèques auront lieu le jeudi 6 mai 2021 à Vindoulou.



La famille Mimbi et les anciens collègues de travail (Conseimo S.I. Architecture) annoncent aux parents, amis et connaissance que le programme des obsèques de leur fils, neveu et frère, Alain Patrick Matondo, décédé le 25 avril 2021 à Brazzaville se présente comme suit :
Mercredi 5 mai 2021
9h30 : levée de corps à la morgue de Makélékélé ;
10h-13h00 : recueillement sur place ;
14h00 : départ pour le cimetière Loukanga ;
16h00 : retour au lieu de la veillée Madibou arrêt Faubourg première ruelle (école la Grâce) avant le marché ;
17h00 : fin de la cérémonie.

COVID-19

Messi et Neymar optent pour le vaccin chinois Sinovac

Lionel Messi et Neymar font partie des centaines de joueurs sud-américains qui vont recevoir le vaccin contre le nouveau coronavirus donné par le laboratoire pharmaceutique chinois Sinovac Biotech dans les semaines à venir, a annoncé jeudi la Confédération sud-américaine de football (CONMEBOL).

L'entité a commencé à distribuer des vaccins à ses dix associations membres après qu'une cargaison de 50.000 doses est arrivée le même jour dans la capitale uruguayenne, Montevideo. «Les vaccins pour le football sud-américain arrivent déjà. Merci Sinovac Biotech Ltd pour ce geste de solidarité et pour avoir compris l'énorme valeur sociale et culturelle que le football a dans les pays de notre continent», a tweeté son président, Alejandro Dominguez.

Dans une déclaration publiée sur son site officiel, la CONMEBOL a indiqué que le programme de vaccination concernerait en priorité chacune des sélections nationales, les entraîneurs, les officiels et les autres personnels participant à la Copa América, qui se disputera en Argentine et en Colombie du 13 juin au 10 juillet.

Les doses seront également utilisées pour vac-

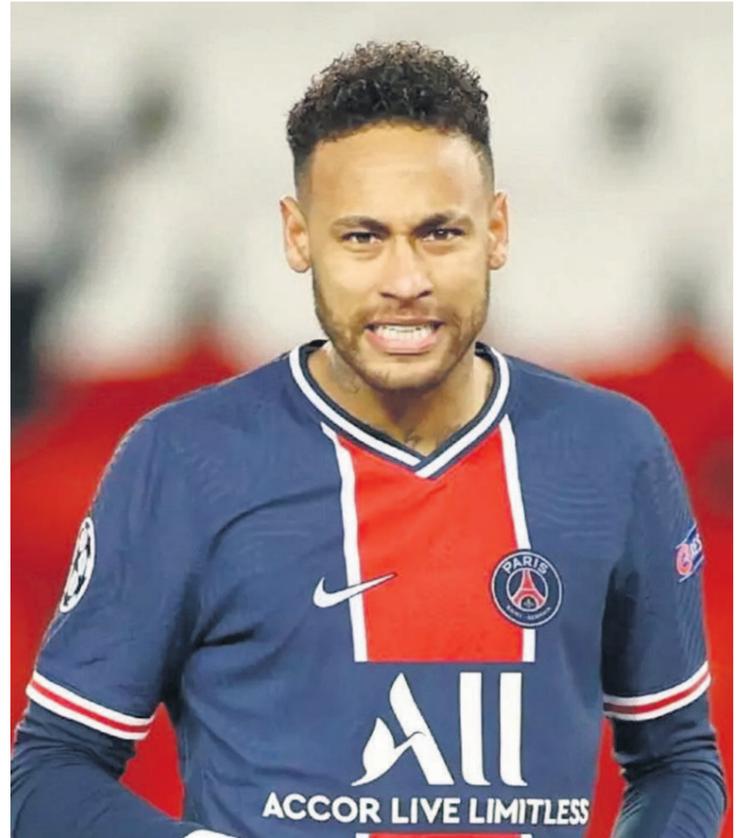


ciner les participants aux compétitions de clubs de haut niveau de la région.

«Les vaccins constituent une autre barrière à la propagation de la Covid-19», a noté la CONMEBOL. «Le protocole de vaccination garantit pratiquement

que chaque dose porte un nom et un prénom et qu'elles ne peuvent être détournées ou utilisées pour des personnes qui ne font pas partie de l'objectif de cette campagne».

Cette dernière «commencera par les équipes qui



participeront à la Copa América et celles qui participent aux tournois internationaux de la CONMEBOL avant d'atteindre les équipes féminines et masculines de la plus haute catégorie de chaque pays». Initialement prévue en 2020, la 47e édition de la

Copa América a été reportée d'un an en raison de la pandémie du nouveau coronavirus. La star du FC Barcelone, Messi, et le joueur du Paris Saint-Germain, Neymar, seront parmi les plus grandes attractions de la compétition.

Xinhua



Dans un souci constant de qualité, de transparence et de satisfaction complète de ses clients, Toyota organise une campagne de rappel concernant les AIRBAGS passagers ou conducteurs de certains modèles de la marque.

CAMPAGNE SECURITAIRE TOYOTA



RAV4 de 2003-2005 YARIS de 2006-2013 HILUX de 2005-2015 COROLLA de 2003-2006 FORTUNER de 2005-2015 AVENSIS de 2003-2008



Pour vérifier si votre véhicule est concerné, rendez-vous sur www.toyota.cg ou contactez-nous par téléphone au **05 550 63 63**.

Cette intervention est entièrement gratuite pour tous les détenteurs d'un véhicule TOYOTA.

Pointe-Noire :
13 rue côte matève, BP 1110

Brazzaville :
Bld Denis Sassou Nguesso - M'Pila, BP 247

www.toyota.cg



VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

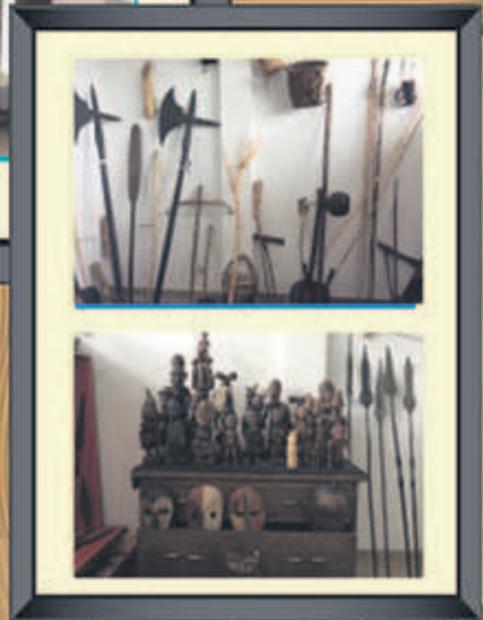
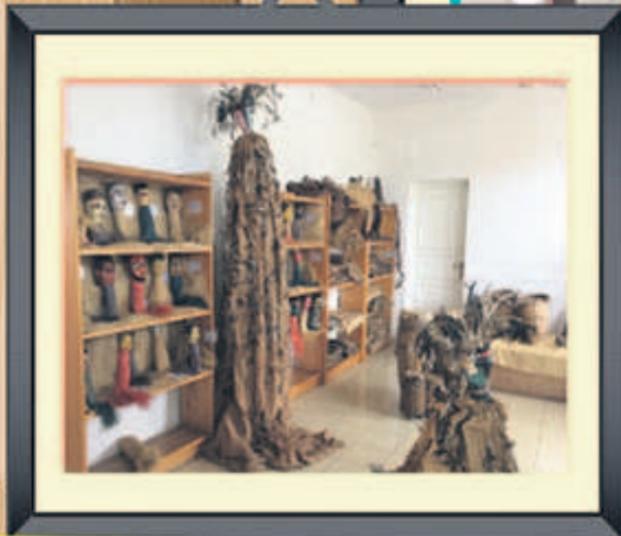
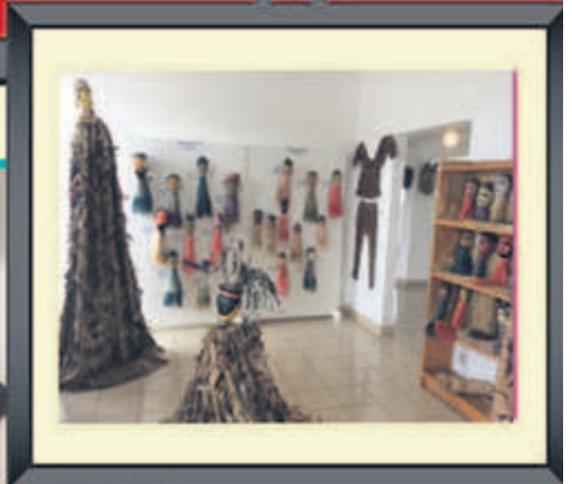
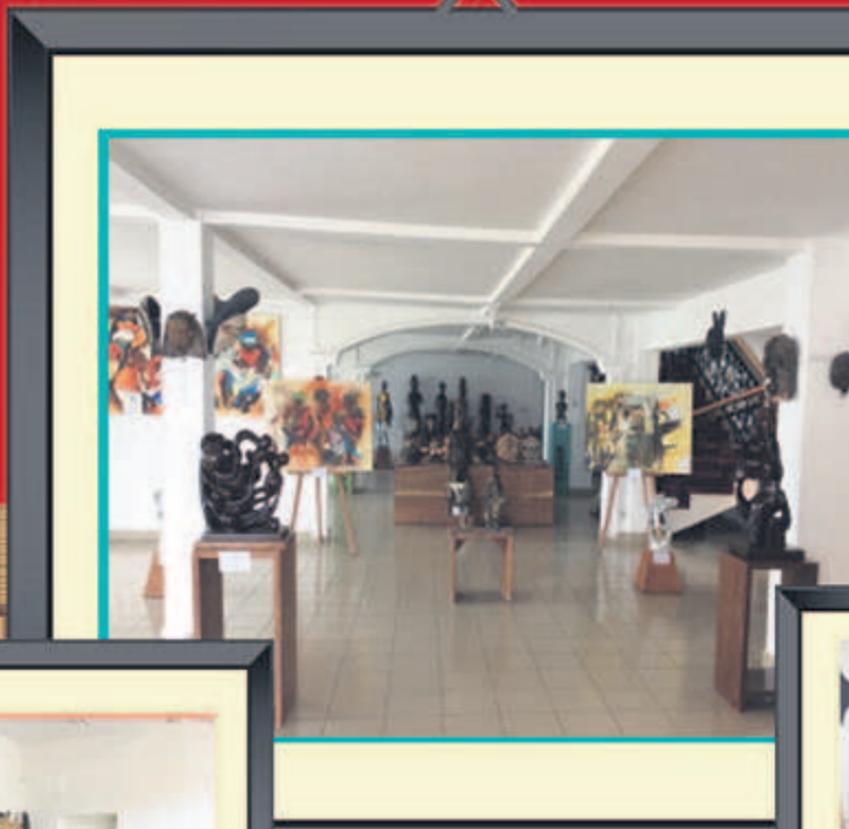
CÉRAMIQUES

MUSIQUE

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO

ARTS ET EXPRESSIONS



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition
à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo.

FÉCOBO

Gaétan Nkodia
entre officiellement
en fonction

Quatre mois après sa nomination à la tête de la Fédération congolaise de boxe (Fécobo), le nouveau président de cette discipline, Gaétan Nkodia, a pris ses fonctions, le 27 avril, à Brazzaville.

Ancien boxeur, Gaétan Nkodia préside désormais aux destinées de cette discipline. Après sa prise de fonction, il a promis donner une nouvelle aire à la boxe congolaise durant les quatre prochaines années. En effet, Gaétan Nkodia veut une présidence irréprochable et innovante. Son équipe et lui ont circonscrit l'objectif d'engager une politique forte, novatrice et ambitieuse à travers la mise en place d'un projet intitulé « Défis boxe ».

A travers ce projet, le nouveau président de la Fécobo entend relancer les compétitions de boxe au niveau national, la pratique de la boxe dans les écoles et les universités tout en restaurant les ligues départementales. Notons que la nouvelle classe dirigeante de la Fécobo est également donnée comme priorité, la promotion de cette discipline au niveau des femmes et les handicapés, sans oublier le volet formation qui occupe une bonne partie du projet.

Hugues Prosper Mabonzo

MÉDIAS

La journée mondiale de la liberté de la presse célébrée dans la ville océane

Sous les auspices de Philippe Mvouo, Christophe Tito Ndombi, José Richard Pouambi respectivement président du Conseil supérieur de la liberté de communication du Congo, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication de la RDC et président du Haut Conseil de la communication de la RCA, les professionnels des médias se sont retrouvés à Pointe-Noire le 3 mai pour échanger sur cette journée et le 30e anniversaire de la déclaration de Windhoek.



En plus du thème principal « L'information comme bien public », quelques sous-thèmes ont été développés par différents conférenciers, notamment « Déclaration de Windhoek, genèse et problématique » par le Dr Jean Pierre Ilboudo ; « La problématique de la représentativité du genre et des minorités dans l'exercice du métier de journalisme au Congo » par Bienvenu Boudimbo ;

« Dans quelle mesure peut-on affirmer que l'information est un bien public ? » par Joseph Bitala Bitemo. Ouvrant les travaux de ces retrouvailles, Philippe Mvouo a rappelé que Pointe-Noire est la ville congolaise qui regroupe le plus grand nombre des médias audiovisuels. Pour l'orateur, la célébration de la dite journée en associant pour la première fois des organes de régulation des médias d'autres pays de la Communauté économique états de l'Afrique centrale (CEEAC) obéit à la fois à l'intérêt de rapprochement des instances africaines de régulation de communication et au renforcement des liens de coopération entre instances en vue d'un partage d'expériences dont le bénéfice à tirer est grand et précieux.

Lisant pour sa part le message de la

représentante de l'Unesco en République du Congo, le Dr Jean Pierre Ilboudo a signifié que, déjà en 2020, l'Unesco, à travers son programme communication et information, a priorisé ses informations sur la promotion de la liberté d'expression, le développement des médias et la sécurité des journalistes. « Tout en orientant son action sur l'accompagnement de la riposte à la covid-19, l'émergence de la pandémie ayant donné lieu à la prolifération de la désinformation et à l'application dans plusieurs pays des mesures restrictives affectant à la fois la liberté d'expression et la viabilité des médias. Cette riposte est axée sur la lutte contre la désinformation, la stigmatisation et la discrimination. Le renforcement des capacités des professionnels des médias est la résilience des médias ». a-t-il déclaré.

Notons que la déclaration de Windhoek a été rédigée par une soixantaine de journalistes africains en conclusion du séminaire pour le développement d'une presse africaine indépendante et pluraliste organisé en mai 1991 à Windhoek par l'Unesco et les Nations unies, en étroite collaboration avec diverses organisations.

Séverin Ibara

APPEL À CANDIDATURES

Le Festival Afrofest valorise les rythmes africains

Les artistes africains sont invités à postuler jusqu'au 12 mai 2021 pour le Festival Afroforest prévu en juillet à Toronto.

La 33^e édition du Festival Afrofest se tiendra en ligne du 16 au 17 juillet 2021, à Toronto, en Amérique du nord. Pour participer, les candidats doivent être disposés et capables de présenter des performances enregistrées de haute qualité. Afrofest est le plus grand festival de musique africaine gratuit en Amérique du Nord. Il contribue au développement du secteur de la musique afro-canadienne en offrant des opportunités d'exportation stratégiques aux artistes actifs. Pour soumettre sa candidature, chaque postulant doit faire parvenir en ligne un exemple de vidéo de performance live ; une lettre de



Le Festival Afrofest/DR

motivation exprimant son intérêt avec ses coordonnées ; une biographie, contenant, entre autres détails, l'emplacement

actuel de l'artiste, son pays d'origine, son style de musique, le nombre d'années d'expérience et les influences

musicales. Les documents doivent être envoyés à submissions@musicafrika.ca Le festival Afrofest accueille

annuellement toutes les formes de musique « Nous acceptons tous les types d'art mais accordons une attention particulière aux performances ancrées dans une tradition africaine ou à des genres communs à des régions spécifiques telles que le soukous, l'afrobeat, le makossa, le rai et bien d'autres. Nous acceptons toutes les formes musicales et nous nous concentrons sur la qualité. Nous n'acceptons pas les candidatures d'artistes solistes », a signifié Peter Toh, directeur exécutif et artistique de Music Africa of Canada.

Le festival Afrofest a été créé en 1989 par Music Africa, dont l'objectif principal est de promouvoir la musique africaine par le biais du festival de musique Afrofest et d'autres événements occasionnels.

Rosalie Bindika

MARCHE VERS LE DÉVELOPPEMENT

Antoinette Sassou N'Guesso invite la population à s'impliquer

L'épouse du chef de l'Etat a rencontré, le 3 mai, les représentants des communautés des dix départements de la ville de Pointe-Noire pour exprimer sa reconnaissance aux électeurs ayant renouvelé par vote, leur confiance au président Denis Sassou N'Guesso, lors de l'élection du 21 mars dernier.

Comme promis lors de la campagne électorale, Antoinette Sassou N'Guesso est revenue dans la capitale économique, non seulement pour remercier la population, mais également l'exhorter à participer à la mise en œuvre du projet de société proposé par le candidat Denis Sassou N'Guesso, vainqueur de l'élection présidentielle avec 88,40% des suffrages.

« L'élan de solidarité qui a fait élire Denis Sassou N'Guesso, devrait également se traduire dans la mise en œuvre des projets. Les fils et filles de ce pays, qui ont un rôle important à jouer, doivent s'impliquer davantage pour accompagner le président de la République et lui donner la possibilité de réaliser sa promesse. Parmi les grands axes de son programme, figure également la promotion de l'agriculture à l'échelle nationale », a déclaré la première dame du Congo.

Par ailleurs, elle a tenu à remercier les habitants de Pointe-Noire pour « l'accueil chaleureux » qui avait été réservé au couple présidentiel lors de la campagne électorale en vue du scrutin de mars dernier.



Antoinette Sassou N'Guesso s'adressant à la population. Crédit photo/Adiac

Prenant la parole, l'un des représentants des communautés a rappelé à la première dame leur attente concernant les pro-

messes faites par le président Denis Sassou N'Guesso pour la ville océane. Pour sa part, le député maire de Pointe-Noire a aussitôt répondu, en faisant comprendre aux ponténégriens qu'il encore est très tôt d'émettre des jugements et de

réclamer quoi que ce soit, alors que le mandat du chef de l'Etat vient à peine d'être entamé.

« Les Congolais comprennent les enjeux actuels. Par ailleurs, ils doivent consentir des sacrifices pour que le pays aille de l'avant. Chan-

ger le pays ne peut pas se résumer au président de la République. Ce qu'ils exigent du président, c'est le changement de politique », a indiqué Jean François Kando.

En outre, il a rappelé un certain nombre d'engagements pris par lui, entre autres: accorder plus d'attention à la formation et à l'emploi des jeunes; la construction d'une université dans la capitale économique et la poursuite de la mise en œuvre des projets de la Zone économique spéciale de Pointe-Noire. Le tout premier chantier de cette ZES, a-t-il poursuivi, est la nouvelle raffinerie, dont le chef de l'Etat a lancé les travaux au mois de février.

Tout le long de la semaine, l'épouse du chef de l'Etat rencontrera également les directions locales de campagne de Pointe-Noire, du Kouilou, des sous-préfectures, des maires d'arrondissement, le bureau des sages, les familles royales, les confessions religieuses, les imams et autres personnalités.

Yvette Reine Nzaba

THÈSE DE DOCTORAT

Place des médias et élection présidentielle de 2009 au cœur des travaux d'Emile Gankama

Emile Gankama a obtenu la mention « très honorable avec félicitations du jury », à la suite de la soutenance de sa thèse de doctorat unique, le 4 mai à Brazzaville. Son travail de recherche s'intitule « Elections et médias au Congo : pratiques de communication dans le contexte de la présidentielle du 12 juillet 2009 ».

Le scrutin, sur lequel Emile Gankama a consacré ses travaux, opposait treize candidats et s'était déroulé dans un contexte différent par rapport aux échéances de 1992 et 2002. A en croire l'analyse du docteur en sociologie de la communication politique, le jeu politique était plus ouvert, la vie politique plus animée, les dissensions politiques apparues au sein du pouvoir et les exilés politiques de retour au pays. « Le jeu des alliances qui s'est joué durant cette période traduit la recomposition du champ politique congolais et permet de mieux l'observer, ainsi que de comprendre le sens des choix qui s'y opéraient », a-t-il indiqué.

A travers une étude qualitative, ce travail s'est appuyé sur les projets de société des candidats. En parallèle, la presse qui est un acteur majeur pour l'opinion des citoyens n'est pas restée en marge. Elle a suivi en intégralité le déroulement de cet événement et son rendu a donc permis de saisir la densité de ce scrutin. « En étudiant le contenu de la presse nationale, nous avons rencontré pas mal de difficultés pour recenser tous les titres parus durant cette période, allant de janvier à décembre 2009. La Se-



Emile Gankama exposant sur sa thèse de doctorat/Adiac

maine Africaine et Les Dépêches de Brazzaville sont les deux organes qui ont fourni un fonds documentaire important lié à cet événement. Ce corpus est constitué de plus de deux cents éditions », a précisé Emile Gankama. Pour un volume de 402 pages,

cette thèse s'articule en quatre parties, à savoir : l'histoire des élections et des médias au Congo ; le contexte socio-politique de la présidentielle du 12 juillet 2009 ; des incidences politiques du scrutin ; la présidentielle du 12 juillet 2009 dans la presse congolaise.

Elle a permis de mettre en lumière la problématique du régime démocratique dans lequel les élections représentent l'unique voie de recours à l'accession au pouvoir. La démarche d'Emile Gankama vise donc à tirer des leçons du scrutin de juillet 2009 et

ceci, au regard de la mobilisation que cet événement avait suscitée dans les secteurs de la politique, la communication et des médias. Pour lui, ce travail de recherche permet de tirer des leçons sur deux axes : l'axe politique et l'axe médiatique. De la première, il en ressort que cette période a été caractérisée par une forte mobilisation des candidats et aussi d'autres acteurs, à savoir les institutions publiques, la société civile et les partenaires extérieurs. Aussi, certains discours ayant suscité la psychose au sein de la population témoignent de la fragilité du système électoral tel qu'il fonctionne.

L'axe médiatique, quant à elle, rend compte du professionnalisme de la Semaine Africaine et des Dépêches de Brazzaville, dans leur manière de traiter et de rendre l'information à la population. Elle a aussi permis de comprendre le rôle capital des médias dans l'information d'opinion.

Au cours de cette cérémonie de soutenance de thèse de doctorat, les membres du jury ont salué l'esprit de concision, l'audace intellectuelle, l'effort de synthèse et de critique, ainsi que le style logique d'Emile Gankama.

Merveille Atipo